

Trames Vertes et Bleues

Analyse Comparative de Méthodes

Michel DESHAYES, Jennifer AMSALLEM, Marie BONNEVIALLE

S'appuyer sur les expériences régionales et nationales de Trame verte et bleue pour définir un cadrage national

Dans le cadre de son appui au MEEDDAT pour le Comité Opérationnel « Trame verte et bleue » mis en place suite au Grenelle de l'Environnement, le Cemagref participe à la définition du cadrage national d'élaboration des trames vertes et bleues régionales en France. Ce cadrage s'appuie sur l'étude d'une dizaine d'expériences « pilotes » régionales et nationales, françaises et européennes. Elle met en évidence les critères et éléments méthodologiques utilisés pour identifier les principaux éléments de la trame verte et bleue (zones noyaux et corridors).

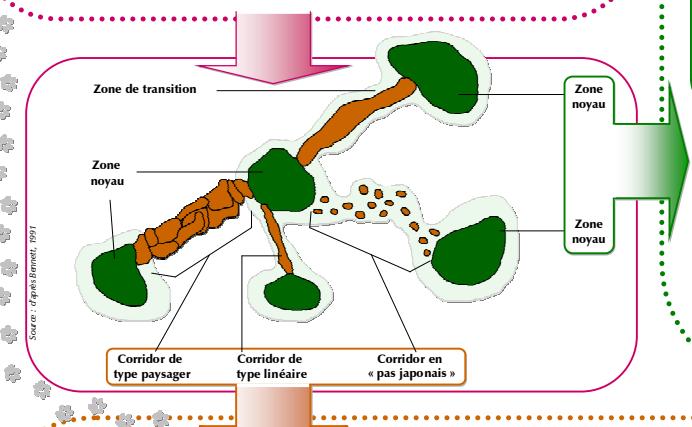
Les éléments constitutifs de la Trame verte et bleue

La trame verte et bleue doit prendre en compte les besoins de l'ensemble des espèces, lesquelles vivent dans différents types de milieux : milieux forestiers, milieux ouverts, milieux humides... La connectivité doit donc être maintenue ou restaurée par type de milieu, et motive donc la constitution d'un sous-réseau écologique par grand type de milieu. La trame verte et bleue est un réseau écologique, qui résulte de l'assemblage de ces différents sous-réseaux. Chaque sous-réseau est constitué d'un ensemble de zones noyaux et de corridors.

Zone noyau : espace qui présente une biodiversité remarquable et dans lequel vivent des espèces patrimoniales à sauvegarder.

Corridor écologique : élément de liaison fonctionnel entre deux zones noyaux du même milieu, permettant le déplacement des espèces entre ces zones.

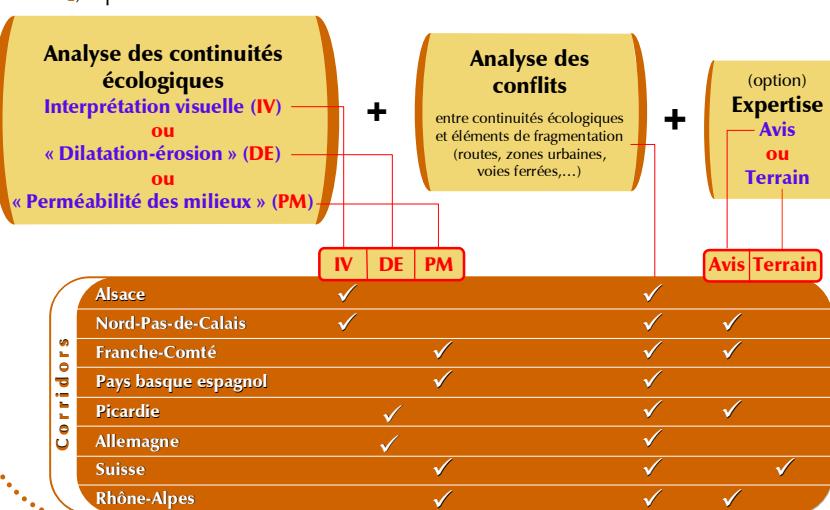
Zone de transition (option) : espace situé autour des zones noyaux et des corridors et qui les préserve des influences extérieures négatives.



Corridors : comment les identifier ?

L'identification des corridors écologiques est réalisée en croisant :

- analyse des continuités écologiques ;
- analyse des discontinuités naturelles et artificielles ;
- expertise.



Zones noyaux : comment les identifier ?

Trois types d'informations peuvent être pris en compte dans la définition des zones noyaux :



2 méthodes pour l'analyse de la qualité des milieux :

- **Perméabilité** : d'après l'analyse de la perméabilité potentielle des milieux au regard de différents groupes d'espèces, les milieux les plus perméables sont considérés comme les zones noyaux.

- Analyse multi-critères :

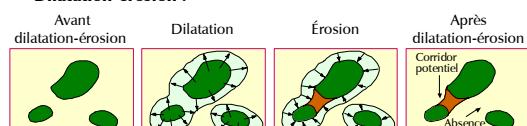
- Degré de naturalité, voire état de conservation ;
- Surface suffisante du site : si trop petit, rattaché à une autre zone noyau proche ou à un corridor ;
- Proximité de zones noyaux environnantes → davantage de possibilités d'échanges d'individus.

Trois méthodes différentes pour l'analyse par sous-réseau (forestier...) des continuités écologiques :

Interprétation visuelle :

À partir de photographies aériennes et/ou de cartes de l'occupation du sol, les continuités écologiques sont tracées « manuellement », en modulant le tracé du chemin le plus court en fonction de l'occupation du sol.

Dilatation-érosion :



Perméabilité des milieux aux déplacements de groupes d'espèces cibles :

La perméabilité d'un milieu est le degré de facilité avec laquelle les espèces cibles peuvent se déplacer dans ce milieu. Des calculs effectués sous SIG permettent, pour chaque sous-réseau, de définir l'aire potentielle de déplacement des espèces cibles appelée continuum. En pratique, le continuum est souvent constitué de plusieurs sous-ensembles qui nécessitent des corridors écologiques pour les relier.

Contact : Jennifer AMSALLEM
Tél : 04 67 54 87 19
amsallem@teledetection.fr

